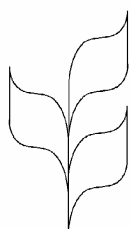




CBD



**CONVENTION SUR  
LA DIVERSITE  
BIOLOGIQUE**

Distr.  
GENERALE

UNEP/CBD/SBSTTA/8/14  
12 décembre 2002

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES  
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET  
TECHNOLOGIQUES

Huitième réunion

Montréal, 10-14 mars 2003

Point 6.3 (c) de l'ordre du jour provisoire\*

**PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA CONFERENCE DES  
PARTIES JUSQU'EN 2010**

*Note du Secrétaire exécutif*

**I. INTRODUCTION**

1. Au paragraphe 1 de sa décision VI/28, la Conférence des Parties avait prié le Secrétaire exécutif de préparer un programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties jusqu'en 2010, couvrant le programme de travail traitant de ses huitième, neuvième et dixième réunions, sur la base du projet de programme de travail pluriannuel préparé pour la sixième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/6/5/Add.2/Rev.1), en accordant un intérêt particulier aux points présentés pour étude approfondie et à la révision des programmes de travail, et en prenant en considération le Plan stratégique de la Convention, les communications des Parties à la Convention, et les points de vue du Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA). La Conférence des Parties a également décidé que le programme de travail traitant de ses neuvième et dixième réunions serait finalisé lors de sa prochaine réunion.

2. Au paragraphe 2 de la même décision, la Conférence des Parties avait demandé aux Parties de soumettre au Secrétaire exécutif des propositions sur les questions à inclure dans le programme de travail pluriannuel. Au paragraphe 3 de la décision, la Conférence des Parties avait décidé de tenir une réunion intersessions à composition non limitée pour étudier le programme de travail pluriannuel juste après la huitième réunion du SBSTTA.

3. Lors de ses réunions, en septembre et octobre 2002, le Bureau du SBSTTA avait décidé d'ajouter l'examen du programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties à l'ordre du jour de la huitième réunion du SBSTTA, sous le point 6.3, de sorte que l'Organe subsidiaire puisse fournir son avis,

---

\* UNEP/CBD/SBSTTA/8/1.

/...

Par souci d'économie, le présent document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont donc priés d'apporter leurs propres exemplaires aux séances et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

le cas échéant, à la Réunion intersessions sur le programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties jusqu'en 2010, qui se tiendra du 17 au 20 mars 2003, la semaine suivant immédiatement la huitième réunion du SBSTTA.

4. Ainsi, par une notification en date du 3 juillet 2002, le Secrétaire exécutif avait rappelé aux Parties de transmettre, au Secrétariat, leurs propositions sur les questions à inclure dans le programme de travail pluriannuel, fixant le 31 octobre 2002 comme dernier délai. Suite à une demande émanant de plusieurs Parties, et afin de permettre la collecte du plus grand nombre de propositions possible, le délai d'envoi des propositions a été repoussé au 30 novembre 2002.

5. A la date du 10 décembre 2002, des propositions, sur les questions à inclure dans le programme de travail pluriannuel, transmises par les Parties, en réponse au paragraphe 2 de la décision VI/28, étaient parvenues d'Algérie, Arabie saoudite, Canada, Chine, Colombie, Indonésie, Mexique, République tchèque, Sainte-Lucie, Sénégal, Tadjikistan et Union européenne. Un membre du Bureau du SBSTTA a exprimé des points de vue.

6. Ces propositions et remarques ont été rassemblées et diffusées comme document de la Réunion intersessions sur le programme de travail pluriannuel jusqu'en 2010 (UNEP/CBD/MYPOW/4). Comme convenu par le Bureau, ce document sera mis à la disposition du SBSTTA pour examen en vue de fournir à la Réunion intersessions un avis sur les propositions faites. Cependant, par souci de faciliter la référence, le projet de programme de travail, et les points figurant dans la note examinée par la sixième réunion de la Conférence des Parties et les points supplémentaires proposés dans les communications reçues par le Secrétariat, sont reproduits à l'annexe I de la présente note. L'annexe II de la présente note énumère un certain nombre d'autres points proposés à l'examen par la Conférence des Parties sans aucune indication quant au moment où ces éléments pourraient être traités.

### RECOMMANDATIONS SUGGEREES

Le SBSTTA pourrait passer en revue les propositions émanant des Parties et figurant à la section III et aux annexes à la note du Secrétaire exécutif sur le programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties jusqu'en 2010 (UNEP/CBD/MYPOW/4) et fournir un avis à la Réunion intersessions à composition non limitée sur le programme de travail pluriannuel:

(a) En vue d'améliorer le texte du programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties;

(b) Pour déterminer l'ordre et le calendrier de l'étude des nouveaux thèmes et l'examen approfondi de la mise en œuvre des programmes de travail de la Convention.

Le SBSTTA pourrait également établir, pour qu'elle soit examinée par la Réunion intersessions à composition non limitée sur programme de travail pluriannuel, une liste d'activités prioritaires, dans les programmes de travail en cours et pertinents, pour garantir une réduction substantielle du rythme actuel d'appauvrissement de la biodiversité aux échelles mondiale, régionale et nationale au titre de contribution à la réduction de la pauvreté et au bénéfice de tous les être vivants de la planète.

## Annexe I

**LISTE RECAPITULATIVE DES PROPOSITIONS AU PROGRAMME DE TRAVAIL  
PLURIANNUEL\***

QUESTIONS POUR ETUDE APPROFONDIE	QUESTIONS POUR RE-EXAMEN APPROFONDI
<i>Huitième réunion (2006)</i>	
<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Biodiversité des îles**</p> <p>Restauration et réhabilitation d'écosystèmes dégradés et récupération d'espèces rares et menacées d'extinction**</p> <p>Buts, lignes de référence et indicateurs; et intégration des questions de biodiversité</p> <p><i>Propositions supplémentaires</i></p> <p>Étude d'impact et atténuation des impacts négatifs</p>	<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Diversité biologique agricole</p> <p>Diversité biologique des terres arides et sub-humides</p> <p>Article 8(j) et dispositions connexes</p> <p>Mesures d'incitation</p>
<i>Neuvième réunion (2008)</i>	
<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Biodiversité des zones urbaines et péri-urbaines</p> <p>Importance de la biodiversité pour la santé humaine</p> <p>Impact de la mondialisation sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et moyens permettant d'en atténuer les effets négatifs **</p> <p><i>Propositions supplémentaires</i></p> <p>Moyens de subsistance durables pour la collectivité</p> <p>Pauvreté, pressions démographiques et implication des parties prenantes</p> <p>Mise en place d'un mécanisme de centre d'échange intégral et opérationnel</p> <p>Contrôle, évaluation et taxonomie</p>	<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Diversité biologique des forêts</p> <p>Espèces exotiques envahissantes dont "l'importance de la prévention des risques biotechnologiques dans la préservation de la biodiversité par le contrôle des espèces exotiques envahissantes"</p> <p>Accès et partage des avantages</p> <p>Approche fondée sur l'écosystème</p>

---

\* On notera que certains pays avaient indiqué qu'il n'y avait pas lieu d'ajouter de nouveaux thèmes et que les travaux de la Conférence des Parties devaient se concentrer sur l'examen de l'application des décisions existantes issues de la Conférence des Parties et du Plan stratégique.

\*\* Un pays a proposé que l'étude en profondeur de ces points soit reportée à la septième réunion de la Conférence des Parties.

QUESTIONS POUR ETUDE APPROFONDIE	QUESTIONS POUR RE-EXAMEN APPROFONDI
<i>Dixième réunion (2010)</i>	
<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Écosystèmes polaires</p> <p>Rôle de la biodiversité dans la prévention des catastrophes naturelles et les secours</p> <p>Impact des conflits armés sur la biodiversité et voies et moyens pour en atténuer les effets négatifs</p> <p>Impacts des changements de la couche d’ozone sur la biodiversité et voies et moyens pour en atténuer les effets négatifs</p> <p><i>Propositions supplémentaires</i></p> <p>Biodiversité et changements climatiques</p>	<p><i>Propositions existantes</i></p> <p>Diversité biologique des montagnes</p> <p>L’utilisation durable des composantes de la diversité biologique</p> <p>Zones protégées</p> <p>Coopération technologique et transfert de technologie</p>

*Annexe II*

**AUTRES POINTS PROPOSES**

Aspects économiques de la biodiversité:

- Évaluation économique de la biodiversité
- Évaluation environnementale de l'agriculture
- Valeur de la biodiversité pour les secteurs industriel et des transports
- Appréciation des pertes économiques dues à l'appauvrissement de la biodiversité

Contrôle et évaluation:

- Impacts de la libre circulation des personnes sur la biodiversité générale
- Études socio-économiques sur les populations locales touchées par détérioration de la biodiversité

Renforcement des capacités:

- Renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles
- Renforcement des capacités en vue de la mise au point de programmes de sensibilisation du public

Mise en réseau et bases de données:

- Création d'une base de données internationale commune sur les ressources biologiques
- Organisation de réseaux écologiques régionaux et conservation de la biodiversité
- Utilisation de matériaux de collecte pour les pays de la Communauté des États indépendants (CEI)

Biodiversité et aménagement paysager à des fins de planification, analyse et réalisation de l'équilibre entre espaces industriels et espèces biologiques urbains aux niveaux national, régional et local grâce à un projet mondial de gestion intégrée des terres.

Diversité biologique des systèmes marins et d'eau douce

Biodiversité et culture

États arabes: détérioration de la terre et diversité biologique – zones sensibles et mesures d'atténuation de la détérioration

Partage juste et équitable des avantages parmi les différentes parties prenantes à la conservation de la biodiversité

Évolution de la biodiversité

Les principaux obstacles qui se dressent devant la mise en œuvre des programmes de travail (ex.: la coordination entre secteurs) en tant que questions intersectorielles.

-----

/...